



PROCES VERBAL

Assemblée Générale Ordinaire 2023 de l'association « Centre de la Nature Montagnarde » du 19 juin 2024

Les membres de l'Association « Centre de la Nature Montagnarde » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire 2023 le 19 juin 2024 à 18h au sein des locaux de la médiathèque Ange Abrate, à Sallanches.

Il a été établi une feuille d'émargement comptant 84 membres présents ou représentés.

En préambule, Madame Isabelle LAVOREL-NONGLATON - présidente – remercie M. Gilles VAN PETTHEGEM pour la conférence qu'il a offert en amont de l'Assemblée.

Ensuite, elle informe l'assemblée que sont invités à la présente assemblée générale :

- Monsieur Benoît PIRAUD, Expert-Comptable,
- Monsieur François AMELOT, Directeur,
- L'ensemble des membres du Conseil d'Administration,
- L'ensemble de l'équipe salariée du Centre de la Nature Montagnarde,
- L'ensemble des adhérents de l'Association.

Il est rappelé l'ordre du jour :

Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire

- 1- Rapport moral et rapport d'activité 2023 (vote) ;
- 2- Rapport financier 2023 (vote) ;
- 3- Budget prévisionnel 2024 (vote) ;
- 4- Tarif des adhésions 2024 (vote) ;
- 5- Élection des représentants au Conseil d'Administration (vote) ;
- 6- Grands chantiers du CNM en 2024 ;
- 7- Programme d'activités pour 2024 ;
- 8- Questions diverses.

1. Rapport d'activité 2023



> Rapport moral de la présidente

(se référer au rapport d'activité pour le rapport complet).

La Présidente fait lecture de son rapport moral. 2023 est une étape de consolidation dans la refondation du CNM, basé sur la diversification de l'activité et des sources de financement.

La baisse de soutien financier des collectivités s'est poursuivie en 2023. La situation concentre l'attention du Bureau et du Conseil d'Administration, avec la mobilisation de l'équipe salariée. Des résultats sont espérés sur 2024.

> Bilan des activités de 2023 (voir rapport d'activité pour les détails)

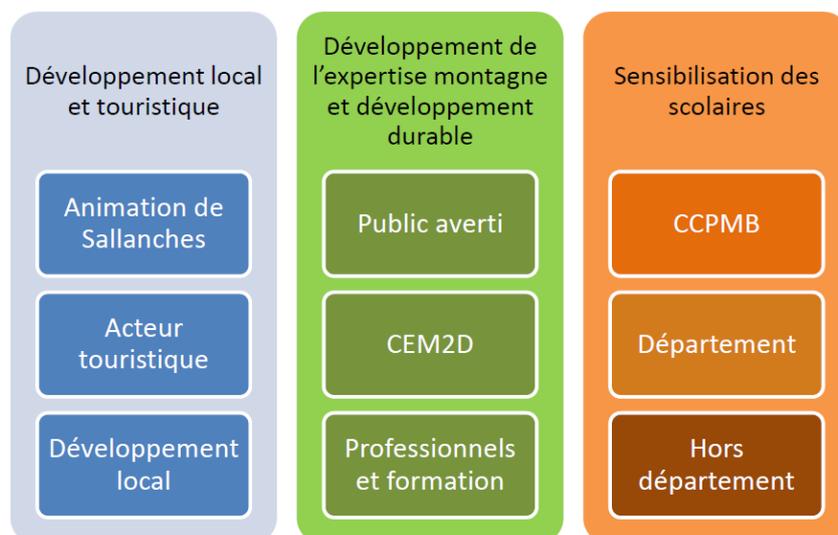
Le directeur, François AMELOT, présente l'année 2023, qui s'inscrit dans la continuité de 2022, valorisant le territoire de Sallanches et du Pays du Mont-Blanc.

FOCUS 1 : Avec 2 ans de recul suite à la pandémie et au nouveau fonctionnement « mobile » de l'offre proposée aux groupes, un premier bilan est dressé :

- *l'hiver : l'activité globale du CNM (env. 4.000 pers.) a été divisée par 2, conséquence directe de la fin de l'exploitation du musée.*
- *le printemps (mai + juin), l'activité a battu un record historique, avec près de 9.000 personnes ayant participé aux activités. C'est 2.500 pers. de plus que la moyenne des 15 dernières années.*

Ainsi, la période du printemps demande beaucoup d'énergie à l'équipe qui, heureusement, peu compter sur des renforts extérieurs pour certaines activités (accompagnateurs en montagne, animatrices nature indépendantes).

Structure des activités du CNM



Fanny FOREST, responsable pédagogique du CNM, présente le pôle « scolaires ».

Pôle « Sensibilisation des scolaires »

Au printemps, le CNM a réalisé en son nom 220 animations, soit 40% de l'activité de l'année en seulement 2 mois. Ceci comprend 19 projets « journée à Sallanches », avec le Château des Rubins-Observatoire des Alpes. Il faut y ajouter les 141 animations réalisées dans le cadre du contrat avec la CCPMB (cycle 2023-2024).

FOCUS 2 : le site des lacs des Ilettes à Sallanches est particulièrement utilisé pour les activités nature. Il n'est pas rare que le CNM y accueille plus de 100 personnes par jour !

Pôle « Développement local et touristique »

Poursuite du développement du concept « Sallanches LA destination nature », en complément des autres activités proposées par les acteurs locaux (Bureau montagne de Sallanches, Office de Tourisme...), en proposant des activités Nature valorisant les espaces naturels de la commune tout au long de l'année.

Les principales nouveautés : la balade des Minis pour les 3-5 ans (1 par saison), nouvelle enquête biodiversité « jeux d'oiseaux ».

La qualité du travail mené avec le service enfance-jeunesse de la Ville est soulignée, avec l'émergence de nouvelles activités (1001 Nuits Alpines, Plan Mercredi...).

Pôle « Développement de l'expertise montagne et développement durable »

F. AMELOT poursuit. Le développement des stages naturalistes, avec 9 formations proposées, marque le volontarisme de l'association. 72 personnes de toute la France y ont participé.

Du côté des entreprises, les membres du CEM2D se sont vus proposer 5 événements, et les partenariats se sont renforcés avec plusieurs entreprises : dons en nature (Piguet Sports - Intersport de Cluses et Sallanches avec Lafuma, Mountain Store, Entrepôt du Bricolage) ou soutien au fonctionnement (Crédit Agricole des Savoie).

La création à l'automne d'un balcon-refuge pour oiseaux (cadre LPO), a mobilisé bénévoles et entreprises qui nous ont fourni le matériel nécessaire à l'aménagement (Chalets Pascal Mossaz, Botanic Sallanches, Entrepôt du Bricolage).

Cette année, pour la 1^{ère} fois depuis 2000, il n'y a pas eu de soutien financier du Département de la Haute-Savoie. Le CNM a pris la décision d'éditer malgré tout un numéro de la revue « Nature & Patrimoine en Pays de Savoie », sur ses fonds propres (financement de l'expédition par le Crédit Agricole des Savoie).

FOCUS 3 : communication, présenté par Manon WHITTAKER (chargée de communication du CNM) :

- Page Facebook du CNM :
 - o 2870 abonnés en 2023 (2656 en 2022).
 - o + 27% de personnes touchées sur 1 an
 - o 66 posts (-4) mais +89 ;9% d'interactions.
 - o La publication sur la sortie du programme des stages d'été a touché 1182 pers. !
- 8 newsletters (taux moyen d'ouverture de 31,4 %).
- 3 flyers programmes saisonniers + 1 brochure stages d'été.
- Site Web CNM + nouveau site Sallanchesmontblanc.com.
- 161 abonnés à la newsletter (+400 %).

Synthèse activité de sensibilisation

Le CNM a proposé en son nom 107 animations grand public (de 1h à 3 jours !) sur Sallanches et le Pays du Mont-Blanc, avec une offre diversifiée et aux 4 saisons, soutenant ainsi l'attrait touristique de la commune ainsi que la diversité de l'offre culturelle proposée aux habitants.

21.178 personnes ont ainsi été sensibilisées, et ce avec 5 salariés (4,3 postes), ce qui représente une performance.

Le rapport moral et le rapport d'activités 2023 mis au vote, sont approuvés à l'unanimité.

2. Rapport financier 2023

M. Benoît PIRAUD, Expert-comptable de l'association, présente l'évolution des recettes de l'association.

(détail à retrouver en p. 5 du rapport d'activité).

Il souligne que les recettes de prestations du CNM ont bien rebondi après la phase covid, alors que les cotisations sont assez stables. Le fait significatif, qui impacte fortement le résultat, est que les subventions diverses reçues par le CNM ont beaucoup diminué ces 2 dernières années.

M. Gérard DUCREY, Trésorier de l'association, présente et commente les comptes.

(rapport financier à retrouver en p. 5 du rapport d'activité).

Au niveau des charges (293.516 €) : les charges de personnel représentent 67% des dépenses, ce qui est normal pour une association employeuse. Les services extérieurs ont été contenus du fait de la non-édition de 2 revues Nature & Patrimoine. L'association finance depuis 2021 une assistante administrative à temps partiel, autrefois mise à disposition par la Commune. Enfin, plus de 20.000 € ont été reversés à des prestataires locaux pour l'animation des groupes.

Au niveau des produits (253.689 €) : la commune de Sallanches est remerciée pour son soutien, via une subvention de fonctionnement de 48.000 €, mais aussi la mise à disposition et l'entretien des locaux. L'ensemble des prestations représente 162.213 €.

Le solde du projet Alpes Interprétation, terminé depuis 2021, a enfin été versé (12.155 €).

Le Crédit Agricole des Savoie est remercié pour son mécénat à hauteur de 2.000 €, ayant permis l'expédition de la revue Nature & Patrimoine en Pays de Savoie.

Bilan 2023		<i>/ comparaison avec 2022 :</i>
Produits :	253.689 €	305.071 €
Charges :	293.516 €	331.361 €
Résultat	-39.826 €	-26.209 €

B. PIRAUD, précise que le résultat 2023 est négatif, mais ne doit pas masquer les efforts de l'association :

- En effet, habituellement, les ressources des associations proviennent de subventions, cotisations et de dons.
- La force du CNM est de maintenir, malgré les aléas de ces dernières années, des recettes de prestations élevées.
- 67% des dépenses sont utilisées pour avoir une équipe de salariés permanents pour assurer toutes ces activités.
- Le fonds de réserve actuel est bon, avec un fonds associatif certes diminué mais encore solide, et une bonne trésorerie, qui s'est même améliorée depuis 2022. Il n'y a pas de danger pour l'association dans l'immédiat.
- Il souligne enfin que la valorisation des contributions volontaires en nature (locaux, bénévolat, dons divers...) est de près de 50.000 €, ce qui est remarquable.

Question d'un adhérent : « Comment réduire le déficit à l'avenir ? ».

Réponse de I. LAVOREL-NONGLATON : le Bureau et l'équipe se mobilisent pour aller chercher des fonds auprès notamment des entreprises (grâce à la défiscalisation mise en place par l'Etat), pour qui le CNM vient de bâtir une offre de mécénat attractive. Elle rappelle également que M. Georges MORAND, Maire de Sallanches, l'avait à plusieurs reprises assuré du soutien de la Commune si la situation l'exigeait.

**Soumis au vote de l'Assemblée, le rapport financier et les comptes 2023
sont approuvés à l'unanimité.**

La Présidente propose que le résultat 2023 soit affecté au fonds associatif qui est de **166.165 €** et qui passerait donc à **126.339 €**.

L'affectation du résultat au fonds associatif est approuvée à l'unanimité.

3. Budget prévisionnel 2024

Le Directeur présente les prévisions budgétaires pour 2024.

Charges d'exploitation 2024 : 298.111 €

Ceci tient compte :

- Des évolutions de l'équipe (départ à la retraite de Sylvie THIBAUT, animatrice Nature ; indisponibilité longue durée de Aurore GARNAVAULT-BLANCHARD, recrutements en CDD de Nathalie CHAZELLE et Violette NOEL-BARON) et du renforcement nécessaire de la présence de l'assistante administrative (Catherine OUVARD) ;
- De l'édition d'un unique numéro de la revue du CNM (nouveau concept ?)

Produits d'exploitation 2024 : 265.050 €

Ceci tient compte :

- D'une perspective positive de subvention de la part du Conseil départemental cette année ;
- Du développement prévu du mécénat, grâce à une offre complète spécialement construite et de nouveaux projets (chantiers...);
- D'une subvention de la commune de Sallanches maintenue à 48.000 €, tant que l'association dispose d'une trésorerie satisfaisante.

Total des produits 265.050 € - Total des charges 298.111 € = **Résultat de -33.061 €**

Le budget, déficitaire pour la 3^{ème} année consécutive, sera équilibré en puisant dans le fonds associatif, qui devrait s'établir à +92.004 € en fin d'exercice.

Le CNM recherche actuellement activement de nouveaux financements, notamment pour pouvoir équilibrer ses comptes pérenniser l'édition d'une revue.

Le budget prévisionnel 2024 mis au vote est approuvé à l'unanimité.

4. Tarif des adhésions 2024

La présidente rappelle que le CNM a décidé de **simplifier la gestion administrative** des adhésions et cotisations, pour gagner du temps et se concentrer sur ses missions d'animation, tout en mobilisant une force en rapport avec la taille actuelle de l'équipe.

Le **passage en 2023 d'une adhésion « de date à date » à une adhésion par année civile**, n'a pas toujours été compris, et certains adhérents ont attendu le début de 2024 pour renouveler leur cotisation : ils n'apparaissent pas dans les effectifs de 2023.

Il faudra voir sur 2024 si la situation se normalise. Il est rappelé que c'est la date d'encaissement qui compte, et que les reçus fiscaux sont édités en conséquence.

La nouvelle grille de cotisations, mise en place au 01/01/2024 (validée lors de l'AG du 29/06/2023) avec notamment les formules « famille » et « soutien », rencontre un joli succès. Les appels de cotisation envoyés en début d'année ont eu un bon taux de retour.

Il est proposé de la reconduire à l'identique pour la mise en œuvre au 01/01/2025.

Le tarif des adhésions « 2024 » est approuvé à l'unanimité.

5. Election des représentants au Conseil d'Administration

La liste des candidats est présentée :

- 1 représentant de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc : Christèle REBET.
- 1 parmi les Associations des Réserves Naturelles de Haute-Savoie : à pourvoir.
- 1 parmi les hébergeurs du Pays du Mont-Blanc : à pourvoir.
- 1 parmi les membres du CEM2D : Jacques MICHEL (atelier Esope) ;
- 1 parmi les Guides ou Accompagnateurs en Montagne : Benoît GAROUTE (Bureau de Sallanches).

7 autres membres composant le Bureau :

- Isabelle LAVOREL-NONGLATON

- Paul POULAIN
- Fabrice DEVERLY
- Gérard DUCREY
- Juliette VODINH
- Carmen VIFFRAY
- Marie-Odile BALLEET-BAZ

M. Gérard DUCREY informe l'assemblée qu'il ne souhaite pas se représenter au Conseil d'Administration (CA) du CNM, pour raisons personnelles.

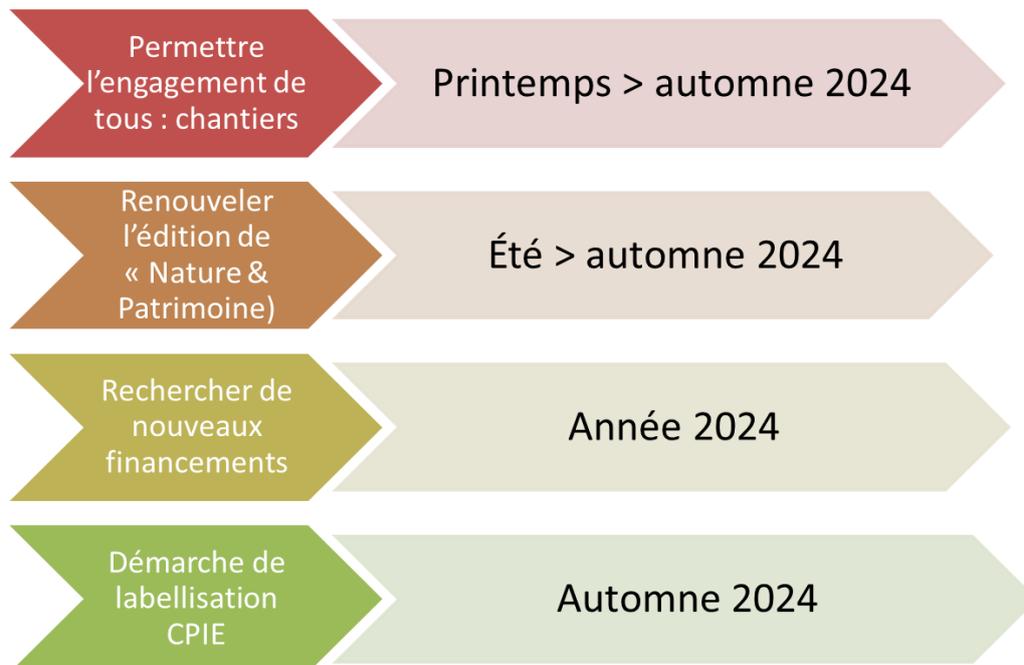
I. LAVOREL-NONGLATON le remercie chaleureusement pour son investissement en tant que Trésorier depuis 2019.

Elle informe l'Assemblée de la candidature au CA reçue de la part de Mme Isabelle FORTUIT, qui est invitée à se présenter. Depuis peu à la retraite, elle exerçait auparavant auprès de la DDT de Haute-Savoie, sur les sujets d'aménagement du Territoire et de gestion des risques.

L'assemblée élit l'ensemble des candidats pour une durée de 1 an, à l'unanimité.

6. Grands chantiers du CNM en 2024

Le CNM engage en 2024 plusieurs actions structurantes.



Chantiers participatifs (Ilettes) : projet « Biodiv'Ilettes ».

En partenariat avec la Commune de Sallanches, pour lutter contre le développement des espèces exotiques envahissantes (EEE). Action chantier d'arrachage grand public et communication sur les EEE. Le CNM a pu obtenir le soutien de la Fondation Snowleader ainsi que de l'Etat via le Fonds de Développement de la Vie Associative. 5 chantiers programmés en 2024.

Renouvellement de l'édition d'une revue

Concept de renouvellement complet de la revue (forme, ligne éditoriale...). Un travail partenarial a été engagé avec ASTERS-CEN 74 pour envisager de nouvelles pistes de financement.

Rechercher de nouveaux financements.

Le Bureau et l'équipe se sont fortement mobilisés, avec l'accompagnement d'un consultant via le DLA 74 (France Active). Le résultat : une brochure de présentation des grandes actions portées par l'association, destinée aux entreprises. Une grille de soutien a été conçue, avec des montants et des contreparties adaptées aux entreprises de toutes tailles. Le CNM rappelle que, en étant reconnu d'intérêt général par l'administration fiscale, les dons sont déductibles à hauteur de 60% de l'impôt sur les sociétés.

Brochure et bulletin sont disponibles sur demande, et les adhérents sont invités à en parler aux entrepreneurs qu'ils connaissent.

Démarche CPIE

Le CNM ambitionne d'obtenir la labellisation Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement (CPIE). L'objectif du CNM est de gagner en lisibilité auprès des acteurs institutionnels, et de renforcer son positionnement d'acteur de l'environnement. Une diversification des financements pourrait également en résulter. Le processus dure de 1 à 2 ans.

7. Programme d'activités pour 2024

De nouvelles activités sont proposées :

- 6 stages naturalistes inédits (orchidées, insectes, pédologie, ornithologie...)
- et toujours des inédits des P'tits Experts de la Nature®, des balades des Minis, etc.
- des comptages d'oiseaux des jardins (avec la LPO)
- des activités dédiées aux adhérents (sortie « tichodrome »...)
- un nouveau concept pour l'animation estivale des espaces naturels de Sallanches (conte illustré aux llettes) et une bonne entente avec le Château des Rubins – Observatoire des Alpes sur les créneaux de présence respective sur le site des lacs.

8. Questions diverses

Pas d'autres questions posées par l'Assemblée.

L'ordre du jour étant épuisé la Présidente lève la séance à 19h30.

Un verre de l'amitié est offert aux participants.

La Présidente
Isabelle LAVOREL-NONGLATON



Le Secrétaire
Fabrice DEVERLY

